

N°2023/58

Nouméa, le 10 mars 2023

SÉANCE DE TRAVAIL DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE SAMEDI 18 MARS DE 8H À 17H À L'ESPACE MUNICIPAL DE MAGENTA

Les membres du conseil local de la jeunesse se retrouveront le samedi 18 mars pour faire le point sur les travaux déjà engagés depuis le début de leur mandat, et préparer les grandes échéances qui les attendent en 2023.



Les jeunes du Conseil local de la jeunesse, l'équipe encadrante et Warren NAXUE, adjoint au maire chargé de la jeunesse et de l'animation des quartiers se retrouveront le samedi 18 mars pour une journée qui sera ponctuée de trois ateliers, chacun sur une thématique liée à des projets qui seront portés par le Conseil local de la jeunesse durant l'année 2023.

AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !

En juin 2022, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Après avoir passé un entretien avec un jury, 42 jeunes (22 filles et 20 garçons) ont été sélectionnés. Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant deux ans, ils vont proposer, initier et mener à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils pourront aussi être saisis par le conseil municipal pour donner leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et participeront à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

La création du Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- **Donner la parole aux jeunes** : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.
-

INFORMATIONS PRATIQUES

*Samedi 18 mars de 8h à 17h
Espace municipal de Magenta*